

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) **MAGNE Hélène**

représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences : CCI Réunion atteste que :

Mme/M. **CHAUDET-BERTRAND Christophe**

salarié(e) de l'entreprise **RELAIS ASSISTANCE MASCAREIGNES**

a suivi l'action de formation **HABILITATION ELECTRIQUE POUR PERSONNEL "NON ELECTRICIEN"**
(BS, B0, H0, H0V, BF, HF)

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

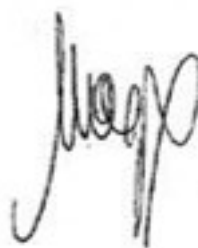
- ☒ action de formation¹
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du **16/09/2024** au **17/09/2024**
pour une durée totale de : **14 heures** ²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **LE PORT**

Le **17/09/2024**



¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

Avis après formation

o - Formation Initiale

Monsieur CHAUDET-BERTRAND Christophe
MASCAREIGNES

Entreprise : RELAIS ASSISTANCE

A suivi du **16/09/2024** au **17/09/2024** pour une durée de **14** heures,

Dans l'organisme de formation **CCI Île de La Réunion - Pôle Formation CIRFIM**

Le (s) stage (s) de formation à la prévention du risque électrique intitulé(s) :

Habilitation Electrique pour personnel « non électricien » BS-B0-H0-H0V-BF-HF-BE-HE

☒ - Formation en vue d'une habilitation

Au cours de ce stage **Monsieur CHAUDET-BERTRAND Christophe** a acquis les connaissances et les savoir-faire pour prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations d'ordre non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations **AU VOISINAGE DES INSTALLATIONS ET DES OUVRAGES ELECTRIQUES**

Avis :

Au vu de cet avis et compte tenu des prescriptions pertinentes contenues dans la norme NF C 18-510 ou dans la publication UTE C 18-510, l'employeur peut délivrer à **Monsieur CHAUDET-BERTRAND Christophe** l'habilitation

BS-BE manœuvre

- pour réaliser toutes opérations du champ d'application telles qu'elles ont été définies par l'employeur,

Observations complémentaires (si nécessaire)

Coordonnées de l'organisme ou du service de formation ou du formateur ou de l'établissement délivrant l'appréciation

CCI Île de La Réunion Pôle Formation CIRFIM
31 Avenue Raymond Mondon
97420 Le PORT

La Directrice Filière Technique

Fait le : Le PORT le **19/09/2024**

Hélène MAGNE

